

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2012)
Heft: 279-280

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Le Parti socialiste compte désormais une section dans tous les cantons. Le PS d'Appenzell Rhodes-Intérieures a été fondé. Il réclame des logements au loyer modéré, une limitation de la durée du mandat de ministre et la suppression des forfaits fiscaux.

■ Un alpiniste de 31 ans est mort dans l'ascension du Säntis (AR), victime d'une chute de pierres. Le malheureux a été frappé à la tête, a indiqué la police d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Alertés par les deux autres membres de l'équipe restés indemnes, les sauveteurs n'ont pu que constater le décès du jeune homme.



ARGOVIE

■ Les impôts vont baisser pour la classe moyenne et les entreprises. Les citoyens argoviens ont accepté à 69,81 % la troisième baisse de la fiscalité depuis 2007.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Les milieux économiques de Bâle-Campagne ont lancé une « initiative de coopération » qui veut contrer l'initiative pour la réunification des deux Bâle (voir à Bâle-Ville). Elle vise à renforcer la coopération dans le Nord-Ouest, soit entre les deux cantons bâlois, l'Argovie, Soleure et le Jura.

■ Avec 61,48 % des voix, les citoyens de Bâle-Campagne ont accepté une initiative socialiste exigeant la suppression des forfaits fiscaux. L'imposition au forfait ne concernait que 12 personnes dans le demi-canton. Bâle-Campagne est le 5^e canton à supprimer les forfaits fiscaux, après Zurich, Schaffhouse, Appenzell Rhodes-Extérieures et Bâle-Ville.



BÂLE-VILLE

■ Les Verts bâlois, rejoints par une partie de la gauche, des représentants bourgeois

et soutenus par les milieux économiques, ont lancé dans les deux demi-cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne l'initiative populaire « Un seul Bâle », pour réunifier Bâle après 180 ans de séparation. Si les deux initiatives aboutissent et sont approuvées par les citoyens, une assemblée constituante devrait être élue pour élaborer une constitution soumise à l'approbation des citoyens des deux cantons. En cas de double oui, le dernier mot reviendrait aux Chambres fédérales, puis au peuple suisse.

■ Sur proposition du gouvernement, le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a adopté la suppression des forfaits fiscaux pour riches étrangers à partir de 2014. Introduits en 2001, ils ne concernent actuellement que 19 personnes et représentent 0,15 % des rentrées fiscales.



BERNE

■ Pour la première fois, les quatre ours de la ville ont été placés dans un même enclos, sans être séparés par un grillage. Ce regroupement familial dans le parc aux ours s'est pour le moment passé sans incidents mais reste sous haute surveillance, pour éviter que l'un des plantigrades ne devienne trop agressif et s'en prenne à un autre pensionnaire.

■ Les fusions de communes pourront être imposées dans le canton de Berne. Les citoyens ont approuvé à 62 % une modification de la Constitution qui accorde au Grand Conseil le pouvoir d'ordonner des regroupements.

■ Les riches étrangers continueront à bénéficier des forfaits fiscaux dans le canton. Les citoyens ont nettement refusé leur abolition (66,5 % des voix) mais ont dit oui au contre-projet qui prévoit de fixer à 400 000 francs le revenu minimum impayable pour bénéficier de ce type d'imposition.



FRIBOURG

■ Les premières mesures d'économies pour atténuer le déficit de l'Hôpital fribour-

geois sont entrées en vigueur. Quinze lits ont été fermés sur le site de Fribourg. Fermé aussi le bloc opératoire à Tavel la nuit et le week-end.

■ Les CFF ont posé des panneaux bilingues en gare de Fribourg. On peut y lire « Fribourg/Freiburg ». C'était un souhait formulé depuis de nombreuses années par les Alémaniques.

■ Le Grand Conseil fribourgeois a largement rejeté une motion populaire des Jeunes UDC réclamant « une instruction civique sérieuse » et l'obligation d'apprendre l'hymne national dans les cycles d'orientation. Le texte n'a été défendu que par l'UDC.



GENÈVE

■ La Ville de Genève prévoit d'augmenter ses investissements l'an prochain. Alors qu'ils atteignaient en moyenne 100 millions de francs ces dernières années, le projet de budget prévoit de les porter à 150 millions de francs. Le budget de fonctionnement affiche un déficit de 23,2 millions de francs.

■ Le canton de Genève entend se lancer dans la géothermie. Le Conseil d'Etat a adopté un programme de prospection et d'exploration baptisé « GEothermie 2020 », qui devra confirmer le potentiel du bassin genevois à plus de quatre kilomètres de profondeur.

■ Par 54,1 % des voix, les citoyens genevois ont dit oui à la nouvelle Constitution. Celle-ci remplacera dès le 1^{er} juin prochain la plus vieille constitution encore en vigueur en Suisse.



GLARIS

■ Le groupe danois Carlsberg, jusqu'ici présent en Argovie se déplace à Glaris. Il va installer à Ziegelbrücke un centre qui coordonnera et pilotera pour la maison-mère l'achat des matières premières, mais aussi les processus de production et de logistique à l'échelle mondiale. 150 à 200 emplois seront créés. Le site sera pleinement opérationnel au milieu de l'année prochaine.



Le château de Sargans (SG). En arrière-plan, le Gonzen, 1 830 m.



GRISONS

Sur les deux dernières pages : les deux dernières pages

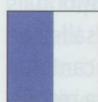
■ Il faut supprimer l'impôt ecclésiastique pour les entreprises dans le canton des Grisons. C'est ce qu'exige l'initiative lancée par les Jeunes PLR et qui a été déposée à la Chancellerie cantonale, munie de 4 200 signatures.



JURA

■ L'Assemblée interjurassienne (AIJ) soutient les propositions des gouvernements jurassien et bernois afin de permettre des votations sur la création d'un canton. L'AIJ salue l'engagement des deux partenaires à résoudre la question jurassienne.

■ Le laboratoire cantonal jurassien a trouvé la raison de l'incendie d'un arbre à Courgenay, déclenché à chaque giclée d'eau des pompiers. Une substance, qui au contact de l'eau se transforme en gaz inflammable, était déposée au pied de l'arbre. Cette substance est utilisée contre les rats, les souris et les taupes.



LUCERNE

■ La Banque cantonale de Lucerne a amélioré son bénéfice de 3,8 % au premier semestre, bénéfice qui a atteint 90 millions de francs. Ce chiffre s'explique en grande partie par la progression de 2,4 % des opérations d'intérêts.

■ Les sociétés électriques pourront continuer à payer une concession aux communes pour installer leur réseau. Par 52,9 % des voix, les citoyens lucernois ont refusé une initiative demandant la suppression de la concession pour les réseaux électriques au prétexte que les entreprises répercutaient le coût de cette taxe sur les clients.



NEUCHÂTEL

■ Le « virage de la mort », près de Saint-Sulpice (NE), va enfin disparaître. Un tunnel prendra sa place en 2014. Cette courbe est considérée comme l'une des plus dangereuses du canton.

■ Désavouant leurs autorités, les citoyens neuchâtelois ont dit non de justesse (50,29 % des voix) au projet de Transrun, une nouvelle liaison ferroviaire de 16,7 km (dont 12 enterrés) entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Le projet était devisé à près d'un milliard de francs.

■ Le socialiste Laurent Kurth, 45 ans, a été élu au Conseil d'Etat, avec plus de 70 % des suffrages. Il va remplacer Jean Studer, démissionnaire à la suite de sa nomination à la présidence du conseil de banque de la Banque nationale suisse.



NIDWALD

■ Craignant de se voir imposer un dépôt de déchets radioactifs au Wellenberg contre la volonté de la population, le Parlement nidwaldien a adopté, par 35 voix contre 16, une initiative cantonale visant à rétablir le droit de veto des cantons. Adressée bientôt aux Chambres fédérales, elle exige qu'aucun canton ne soit obligé d'accepter un dépôt pour déchets radioactifs sur son territoire. Les Nidwaldiens se sont déjà exprimés deux fois contre le projet du Wellenberg en 1995 et 2002. Depuis 2005 et la modification de la loi, les cantons n'ont plus de droit de veto.

DANS LES CANTONS



OBWALD

- Un Glaronais de 19 ans a été retrouvé mort dans la rivière Petite Melchaa, à Giswil (OW) après une soirée goa (une sorte de transe musicale apparue dans les années 90) illégale. La cause du décès n'est pas encore connue. Le Ministère public obwaldien a ouvert une enquête contre les organisateurs de la fête, pour homicide par négligence. Environ 300 personnes de toute la Suisse avaient participé à la manifestation.
- Le budget 2013 du canton d'Obwald prévoit un déficit de 2 millions de francs pour des dépenses de 268,3 millions de francs.



SAINT-GALL

- La Banque cantonale de Saint-Gall a dégagé au premier semestre un bénéfice net de 73,1 millions de francs, soit 0,1 % de plus qu'à la même période de 2011 qui avait pourtant profité de gains exceptionnels.
- Une enquête pénale pour homicide par négligence a été ouverte par le Ministère public saint-gallois après un accident de canyoning qui a coûté la vie à un guide belge et à une touriste allemande à Amden.



SCHAFFHOUSE

- L'élection du gouvernement cantonal n'a donné lieu à aucune surprise. Les cinq membres sortants ont tous été réélus. Les socialistes n'ont pas réussi à prendre un deuxième siège, qu'ils avaient perdu en 2000 après 32 ans de double présence. L'Exécutif schaffhousois comprend donc toujours 2 UDC, 2 PLR et un PS.



SCHWYZ

- La nouvelle Constitution schwyzoise n'est pas conforme au droit fédéral sur un point. Le système proportionnel fixé pour l'élection du Grand Conseil risque de pré-

tériter des minorités importantes. Fort de cet avis, le Conseil fédéral a mis son veto, s'alignant sur le Tribunal fédéral.

- Le président de la section locale de l'UDC de Schwyz a dû démissionner de ses fonctions et du parti, et a perdu son emploi, en raison d'un commentaire publié sur Facebook. Le politicien s'y réjouissait de la mort d'un Moldave, tué récemment par balle lors d'une opération de police à Rickenbach (SZ).



SOLEURE

- Lors des travaux de restauration du théâtre rococo de Soleure, des peintures datant de 1778/1779 et ornant les balustrades ont été découvertes. Elles appartiennent donc au bâtiment d'origine, le théâtre ayant été transformé et agrandi plusieurs fois au cours de son histoire. Ces décosrations baroques font désormais partie des plus anciens restes de salles de théâtre de Suisse. L'archéologue cantonal propose de modifier les plans de la restauration, afin de les mettre en valeur.



TESSIN

- La ville de Bellinzona aura sa bretelle autoroutière. Les citoyens tessinois ont accepté de justesse (50,8 %) ce projet très controversé. Le crédit de planification de 2,5 millions de francs sera donc débloqué.
- Les citoyens du canton ont rejeté par 60,7 % des voix une initiative de la Lega des Tessinois qui prévoyait le versement d'une mensualité supplémentaire aux retraités bénéficiaires des prestations complémentaires.



THURGOVIE

- Environ 2,8 tonnes de miel doivent être anéanties dans le canton de Thurgovie. De la streptomycine, un antibiotique utilisé contre le feu bactérien, a été décou-

verte dans 41 des 245 échantillons de miel analysés. Le miel contaminé sera racheté au producteur et détruit. Le feu bactérien a fait cette année des ravages dans le canton : au total 18 500 arbres fruitiers ont été arrachés sur six hectares à cause de la maladie. En 2007, 200 000 arbres avaient dû être détruits sur 56 hectares.



URI

- Tous les petits Uranais devront aller à l'école enfantine. Les citoyens uranais ont décidé à 57,6 % de rendre l'école enfantine obligatoire.



VALAIS

- Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a donné son feu vert à la variante aérienne du projet de ligne à très haute tension entre Chamoson et Chippis. Plus d'une vingtaine d'opposants ont ainsi été déboutés.

- Le canton du Valais a présenté un budget 2013 équilibré et marqué par la confiance du gouvernement. Sont prévus en effet un allègement de la fiscalité, le maintien d'un haut niveau d'investissement et la création de 84 postes, dont 58 pour l'enseignement et 12 pour la police.

- L'UDC progresse en Valais. À l'occasion des élections communales, le parti gagne un siège à Brigue où il devient le parti le plus important et entre dans les exécutifs de Viège et de Sion.



VAUD

- Le fondateur d'Ikea, Ingvar Kamprad, a fait un don de 3,2 millions de francs à Pro Senectute Vaud. L'association pourra ainsi financer son activité de bénévolat au service des personnes âgées durant plus de 10 ans, indique-t-elle.
- La restauration du théâtre romain d'Avenches a commencé. La « première pierre » de ces travaux a été posée par le

Le conseiller d'État vaudois Pascal Broulis

conseiller d'État vaudois Pascal Broulis, responsable des finances et du patrimoine du canton. Celui-ci a investi un million de francs dans ce chantier qui se poursuivra jusqu'en 2014. La première étape vise à consolider ce monument, qui reçoit 40 000 visiteurs par an.

■ Les directeurs historiques du théâtre Boulimie de Lausanne, Martine Jeanneret et Lova Golovtchiner envisagent de se retirer. Ils souhaitent désigner leurs successeurs. La Ville de Lausanne, propriétaire des murs et qui apporte à l'institution 390 000 francs par an sur un budget de 600 000 francs, s'y oppose. Elle souhaite que la procédure appliquée dans toutes les autres institutions le soit aussi pour Boulimie.



ZOUG

■ La société immobilière zougoise Allreal a vu son bénéfice net diminuer de 6 % à 49,9 millions de francs au premier semestre 2012, comparé à la même période de 2011.

■ Le groupe américain Amgen, actif dans les biotechnologies, va supprimer des postes à Zoug où se trouve son siège européen. On ne sait pas encore combien des 350 emplois sont concernés par la mesure. L'entreprise affirme proposer des transferts à ses employés afin de réduire le nombre de licenciements.



ZURICH

■ La Banque cantonale de Zurich a vu son bénéfice net fondre d'un tiers au premier semestre. En cause, le versement de 150 millions de francs en faveur de sa caisse de pension. Le bénéfice net est ainsi passé de 357 millions de francs (fin 1^{er} semestre 2011) à 242 millions de francs.

■ Le canton de Zurich supprime le référendum constructif introduit en 2006. Les citoyens en ont décidé ainsi, à 59,6 %. Cet instrument permettait aux citoyens de soumettre des contre-projets aux propositions du Grand Conseil.

■ La « Sechseläutenplatz » de Zurich sera réaménagée. Par 60,7 % des voix, les citoyens de la ville ont accepté un crédit de 17,2 millions de francs. Cette place est connue pour la fête du Sechseläuten durant laquelle on met le feu au bonhomme hiver.

Secret bancaire

28 août 2012 : La commission de politique extérieure du Conseil des États a donné son aval à un mandat de négociation avec l'Italie. Il s'agit de parvenir avec Rome à un accord sur un impôt libératoire et de régler les questions de l'imposition des frontaliers.

29 août 2012 : Le Conseil fédéral a adopté le mandat de négociation avec les États-Unis, approuvé auparavant par les commissions compétentes des deux Chambres. Le but des négociations ? Trouver un accord pour l'application du « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA). Le FATCA souhaite lutter contre l'évasion fiscale, en permettant aux autorités fiscales américaines de connaître l'identité des contribuables américains qui détiennent des comptes bancaires à l'étranger.

3 septembre 2012 : Une ronde de négociations s'est déroulée à Berne en vue de la conclusion d'un accord fiscal entre la Suisse et la Grèce. Les pourparlers ont réuni le ministre adjoint grec des finances Giorgos Mavraganis et le secrétaire d'État Michael Ambühl. Pour la Suisse, il n'y a pas d'urgence. Elle estime qu'un tel traité ne pourrait de toute façon plus entrer en vigueur l'an prochain. L'accord devrait permettre d'imposer les comptes grecs en Suisse. Les détenteurs de comptes non déclarés pourraient, soit conserver leur anonymat mais accepter d'être imposés jusqu'à 30 %, soit s'annoncer directement aux autorités fiscales de leur pays. Selon la presse grecque, le montant des fonds grecs dissimulés en Suisse oscillerait entre 2 et 200 milliards d'euros.

10 septembre 2012 : On apprend que Bradley Birkenfeld, l'ex-banquier d'UBS qui avait fourni des informations au fisc américain concernant les activités illégales de la banque aux États-Unis, a reçu des autorités fiscales une récompense de 104 millions de dollars. Le fisc américain aurait récupéré plus de 5 milliards de dollars suite aux informations de Birkenfeld. Celui-ci a été libéré le 1^{er} août dernier après avoir passé deux ans et demi en prison.

19 septembre 2012 : Le siège français d'UBS à Paris est perquisitionné dans le cadre d'une enquête pour blanchiment de fraude fiscale. L'établissement est soupçonné d'avoir mis en place une double comptabilité et facilité l'ouverture de comptes non déclarés en Suisse.

1^{er} octobre 2012 : La Grèce annonce, par la voix de son ministre des Finances, qu'elle considère comme une priorité l'identification de ses ressortissants concernés par l'évasion fiscale, via un CD volé à la banque HSBC et remis en 2010 à la Grèce par la ministre française des Finances de l'époque, Christine Lagarde. Mais la Grèce poursuit aussi ses discussions avec la Suisse en vue de conclure un accord fiscal.

2 octobre 2012 : Les accords « Rubik » signés avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche sont formellement ratifiés du côté suisse. La Chancellerie fédérale a annoncé que les référendums lancés contre les accords n'avaient pas réuni les 50 000 signatures nécessaires. Les trois traités doivent normalement entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain, mais la ratification de celui conclu avec l'Allemagne est fortement compromise à la Chambre des Länder outre-Rhin.

5 octobre 2012 : Un militant syndicaliste genevois lance une pétition demandant au Conseil fédéral de transmettre la liste des Grecs ayant un compte bancaire en Suisse pour contribuer à « sauver le peuple grec ».

Voir notre chronologie depuis Suisse Magazine n° 237/238 mai-juin 2009.